

Site Natura 2000

Basse vallée de l'Amblève

BE33017



Carte d'identité

Superficie	353,95 ha	Direction du DNF	Liège
Communes concernées	Aywaille, Comblain-au-Pont, Sprimont	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	14/04/2016

Description du site

Ce site est caractérisé par des affleurements rocheux qui forment des milieux remarquables. Il est composé des coteaux et du lit mineur de l'Amblève dans les régions de Sougné-Remouchamps, Martinrive et Pont de Scay. Les coteaux de l'Amblève rassemblent des habitats forestiers et ouverts. Les milieux ouverts comprennent des pelouses, des éboulis et des pentes rocheuses de nature calcaire à siliceuse. Ces zones thermophiles et rocheuses abritent la célèbre joubarbe d'Aywaille, espèce rare et vulnérable. Le hibou grand-duc niche dans les parois rocheuses du site et le faucon pèlerin y est également observé régulièrement. La végétation du bord de l'Amblève permet la nidification du martin-pêcheur. Outre la rivière, le site abrite également des sources pétrifiantes et des plans d'eau. Les habitats forestiers sont très présents dans tout le site et offrent des territoires de chasse pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de chauves-souris.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Erablière de ravin

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies calcicoles (UG 8)	88,56
Hêtraies à aspérule (UG 8)	53,22
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	37,66
Végétation des eaux courantes (UG 1)	23,10
Végétation des éboulis siliceux (UG 2)	8,84
Chênaies-charmaies (UG 8)	6,19
Végétation des rochers siliceux (UG 2)	4,73
Forêts alluviales* (UG 7)	3,90
Pelouses calcicoles* (UG 2)	3,55
Végétation des éboulis calcaires* (UG 2)	1,17
Pelouses à orpins des substrats rocheux* (UG 2)	0,79

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Castor d'Europe

Oiseaux	Mammifères
Bondrée apivore	Castor d'Europe
Faucon pèlerin	Grand Murin
Grand-duc d'Europe	Grand Rhinolophe
Martin-pêcheur d'Europe	Petit Rhinolophe
Pic mar	Vespertilion à oreilles échancrées
Pic noir	Vespertilion des marais
Insectes	Vespertilion de Bechstein
Ecaille chinée	
Poissons	
Chabot	

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
 Natagriwal: www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
 Département de la Nature et des Forêts (DNF):
 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
 Source des données: M.B. du 27/06/2016